

<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b> Département l'Aveyron		<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>  <b>COMMUNE DE VERRIERES - 2024-21</b> Séance du 08 AVRIL 2024
<i>Afférents</i>	09	<i>L'an deux mil vingt-quatre et le huit avril à 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MOURIES, Maire.</i>
<i>En exercice</i>	11	
<i>Votants</i>	09	

**Présents :** Mrs ARGUEL-JEANJEAN-UNAL  
Mmes BOYER-CALVI-DUCHESNE-PALUCH –THARREAU  
**Absents :** M. CHAUCHARD et M. TOURIN  
**Secrétaire de séance:** Mme PALUCH

**OBJET :** *Concession cimetières communaux*

*Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient de fixer un prix concernant les concessions aux cimetières communaux.*

*Le prix proposé est de 110 euros du m2 avec un minimum de 3 m2 par concession pour deux personnes. La concession est attribuée pour une durée de 30 ans .*

*La discussion s'engage sur le bien-fondé de ce tarif et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal est favorable à cette tarification.*

*Fait et délibéré les jours mois et an susdits.*

*Pour extrait conforme*

Le Maire  
**Jérôme MOURIES**